



Du 22 au 24 mai 2024
à Compiègne (60)



CHAMPIONNAT NATIONAL

HANDBALL MINIMES GARÇONS



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01. 44. 41. 01. 95



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

CONTACT ORGANISATEUR

UGSEL 60
293 rue Siméon Guillaume de la roque -60600 Agnetz
☎ 06.21.33.35.26
Réfèrent national sports co : Patricia PETIT ☎ 06 03 44 31 24

ACCUEIL

Lycée Jean Paul II
Avenue du 25^e RGA - 60200 Compiègne

DELEGUE SPORTIF/JO

Ruddy ROME

REFERENT LOCAL

Virginie MODESTE – mail : adjoint.ugsel.60@sfr.fr – ☎ : 06.21.33.35.26

LIEUX DES COMPETITIONS

Gymnase Bourcier

- Rue othenin 60200 Compiègne

Gymnase Tainturier

- 17 Rue de Clamart 60200 Compiègne

Gymnase Aimé Dennel

- 194, rue Louis Gracin 60280 Margny les Compiègne

⚠ Dans les salles, **la résine est interdite**. Une paire de chaussures propres, réservée à la pratique sportive, est obligatoire.

ENGAGEMENT

Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation (**par mail** svp) pour le **12 mai 2024** au plus tard

- UGSEL 60 : adjoint.ugsel.60@sfr.fr

Un Chèque à l'ordre de : UGSEL 60

Adresse postale :

- UGSEL OISE -293 rue Siméon Guillaume de la roque -60600 Agnetz

IMPERATIVEMENT avant le **12 mai 2024**

FORFAIT RESTAURATION /HEBERGEMENT

Forfait pension complète (Hébergement + Repas) : **120 euros** (Fast Hôtel ou Résidence Poincarre) ou **135 euros** (Ibis Budget ou B&B)
(Une caution sera demandée aux établissements prenant la formule pension complète pour les potentiels dégradations)

⚠ Places limitées. Merci de prendre contact par téléphone avec l'organisateur le plus tôt possible fin de réserver vos places.

Forfait Repas : **31 euros** pour les 4 repas (mercredi soir, jeudi midi dans la salle, jeudi soir et vendredi midi dans les différentes salles)

Pas de remboursement en cas de désistement
Remplir le questionnaire en pièce jointe.

RESTAURATION

Les repas du soir seront pris au self de l'établissement.
Les repas du midi seront livrés dans les gymnases.

NAVETTES

Pas de navette proposée par l'organisateur.

DROITS D'ENGAGEMENT

14 € par compétiteur. (Joueur et jeune officiel)

Nouveauté (décision CNAS de septembre 2023) :

La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères :

- le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS,
- la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.

L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.

PREMIERS SECOURS

Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.

RESPONSABILITES

Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

PASTORALE

Un temps fort sera partagé lors de la réunion d'ouverture

CADEAU / SOUVENIR

Chaque participant se verra remettre un souvenir.

ANIMATIONS

Apéro des régions : chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial qui précédera le dîner du 2nd jour

ACCES et STATIONNEMENT

Par le train : Arrivée en gare de COMPIEGNE

En voiture / bus : Voir plan d'accès pour se rendre à l'Institution Jean Paul II

PHOTOS

La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.

BALLONS : chaque équipe fournira un ballon pour le match, le jeune officiel choisira le ballon retenu
ATTENTION : COLLE ET RESINE INTERDITE DANS LES SALLES

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENT	<p>Se référer aux Règlements généraux Sportifs UGSEL parus sur le site de l'UGSEL nationale (www.ugsel.org).</p> <p>Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité. (Visibles sur le site national)</p>
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	<p>Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et sportive (cf : page suivante)</p>
CERCLE DU RESPECT	<p>Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect)</p>
LICENCES	<p>L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.</p> <p>Les licences élèves inscrits sur USPORT (modifiable jusqu'au 18 mai 2024) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire.</p> <p>Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p>
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	<p>Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux</p>
ARBITRAGE Et JEUNES OFFICIELS	<p>Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national doit présenter un JO.</p> <p>Pour toutes les équipes, un chèque de caution de 300 euros devra être remis au délégué sportif avant le début du tournoi. Le non-dépôt de cette caution entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée jusqu'à la mise en conformité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En championnat élite, l'arbitre se consacre uniquement à sa fonction d'arbitre. Il vient en plus de l'effectif maximum de l'équipe. • En championnat promotionnel, l'arbitre peut être joueur. Il fait partie l'effectif maximum de l'équipe. <p>Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.</p>
TENUE/HYDRATATION	<p>Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • deux jeux de maillots numérotés et de couleurs différentes. • deux sifflets pour ses jeunes officiels. • Ballons <p>Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.</p> <p>RESINE INTERDITE, RESINE EN SPRAY INTERDITE.</p>
CONTRÔLE ANTI-DOPAGE	<p>Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti dopage suivant les modalités arrêtés par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments</p>
DEROULEMENT DE LA COMPETITION	<p>Elle se déroulera selon l'article 3 des règlements généraux de sports collectifs, c'est-à-dire en fonction du nombre d'équipes engagées, de la filière et des règlements spécifiques de chaque sport.</p>



Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

Déroulement Des Championnats Nationaux UGSEL HANDBALL Minimes Filières Promo et Elite (Sous réserve de modifications)

MERCREDI 22 MAI 2024

A partir de 16h30 : Arrivée des délégations, pot d'accueil

- Institution Jean Paul II, avenue 25^e RGA 60200 Compiègne

16h30 – 18h30 : accueil à l'institution Jean Paul II

- Institution Jean Paul II, avenue 25^e RGA 60200 Compiègne

18h30 – 19h30 : Présentation des équipes, cérémonie d'ouverture, petits mots des invités, tirage au sort, réunion technique, présentation des jeunes arbitres officiels...

21h30 : dîner et retour vers les hébergements.

JEUDI 23 MAI 2024 :

Gymnase TAINTURIER / Gymnase BOURCIER / Gymnase AIME DENNEL

(Affectation des gymnases en fonction des formules de championnat choisies)

ATTENTION : Colle et résine interdite

A partir de 07h30 : Accueil des équipes dans chacun des gymnases.

De 8h00 à 18h30 : Rencontres en continue, le planning sera connu à l'issue du tirage au sort de la veille.

Les paniers repas seront livrés dans les gymnases entre 11h30 et 12h30, le Championnat étant en journée continue.

Vers 18h00 : Fin de la 1^{ère} journée.

18h30 : Carrefour des Terroirs : pour les accompagnateurs, lors de la réunion technique du jeudi soir (18h45), nous vous proposons de venir accompagnés d'une spécialité ou de plusieurs spécialités de votre région (liquide et / ou solide) afin de les partager lors d'un moment de convivialité.

A partir de 19h00 : Repas au self de l'Institution Jean Paul II

VENDREDI 24 MAI 2024 :

A partir de 07h30 : Accueil des équipes

Dans un esprit de respect des équipes, nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

12h45 : Remise des récompenses → Gymnase TAINTURIER

Vers 13h00 : Départ des délégations et récupération des paniers repas.

Le comité UGSEL Oise